



Un tram m'a refuser la priorite sur les voies du tram

Par **paquitos**, le **24/05/2009** à **13:53**

Bonjour,

Par **Tisuisse**, le **24/05/2009** à **15:32**

Bonjour,

Quelle est la question ?

Par **paquitos**, le **24/05/2009** à **18:00**

apres un accident avec un tram, le constat ne s'est fait que le lendemain car le chauffeur doit dégager les voies !mais une délégation est venue sur place pour remplir l' attestation d'accident.

une dame du quartier a assisté aux faits ,sur le moment je n'ai pas demandé son nom pensant que cela ne serait pas utile , j'ai rempli le constat en notant qu'il y avait un témoin (,car une personne me l'a conseillé) sachant que je suis passé au feu vert et que le témoin m'a vu .

peut on mettre son nom meme apres que les deux parties aient signé le constat car le témoin etait absent ce week end , je ne sais pas si je pourrais la contacter avant de remettre le

constat a l'assureur demain ,la declaration a bien été faite le jour meme aupres de mon assureur

Par **Tisuisse**, le **25/05/2009** à **08:07**

Si vous nous expliquiez comment c'est passé l'accident ?

Par **paquitos**, le **25/05/2009** à **08:30**

je sortais d'une rue en etant en 2eme position d'une file de voiture ,traversé la voie du tram située juste apres les feux puis traversé le carrefour en passant bien sur l'axe médian qui a été marqué au sol depuis peu de temps (car il y a eu de nombreux accident a ce carrefour) ensuite pour me diriger sur la 1ere route a gauche qui est située parrallement a celle que je venais de quitter en passant de nouveau sur la meme voie du tram et en regardant avant de traverser cette voie j'apercois le tram qui arrive de ma gauche j'ai freinai mais le tram n'a pas pu s'arreter brusquement !
c'est tellement proche l'arret de ramassage du tram a celui du lieu de l'accident il n'a pas eu le temps d'eviter celui-ci j'ai meme pas dépassé les rails mais ça a suffit pour etre percutée,

Par **Tisuisse**, le **25/05/2009** à **11:22**

Ce que je ne comprends pas, dans votre histoire et vous ne l'expliquez pas, c'est ce "refus de priorité du tram à votre encontre" ? Merci de préciser les circonstances.

Par **paquitos**, le **25/05/2009** à **11:46**

ce que je veux dire c'est que si je suis passée au vert le tram etait au rouge et que c'est bizarre que le temps de traverser l'axe median et d'arriver dans la rue parallele a celle que j'avais quitté !! (c'est presque un demi tour) le tram soit déjà sur mon passage heureusement que j'ai regardé avant alors je me disais que meme si les trams sont prioitaires ! j'ai peut etre un recours si par exemple les feux ne s'etait pas declenché normalement ou si tout simplement le conducteur a demarré juste avant le feu vert (ce qui leur arrive)

Par **Tisuisse**, le **25/05/2009** à **11:54**

Peu de chance que cela leur arrive pour une raison très simple : les trams ont des feux spécifiques, ces feux ne s'adressent qu'à eux, et le fanchissement des feux est enregistré en cabine de conduite sur un mouchard, la bande Flamand (nom de son inventeur). Donc le tram étant prioritaire, je crains fort que toute contestation que vous pourriez formuler ne soit vouée

à l'échec. Désolé pour vous.

Par **paquitos**, le **25/05/2009** à **12:32**

merci pour tous ces renseignements ! je vous tiendrais au courant pour la suite ,bonne journée !